



Collège
Shawinigan

DU SAVOIR ET DES GENS



PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020



MISSION

Résolument tourné vers l'avenir, le Collège Shawinigan, seul établissement d'enseignement supérieur collégial du Centre-de-la-Mauricie et du Haut-Saint-Maurice, se définit fièrement comme une communauté de personnes dédiées à la création et à la diffusion des savoirs et à la réussite de ses étudiants de tout âge et de tout profil.



VISION

Les partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux reconnaîtront le Collège Shawinigan pour :

- la compétence et l'engagement de son personnel;
- la qualité de ses enseignements;
- la qualité du milieu de vie qu'il propose;
- sa capacité de recherche et d'innovation;
- sa capacité d'anticipation des besoins de ses étudiants, de son personnel, de ses partenaires et de son milieu;
- sa participation de premier plan au progrès et au développement de la région.



VALEURS

Dans un milieu dynamique et convivial propre au Collège Shawinigan, l'**engagement**, la **persévérance**, la **créativité** et la **rigueur** permettent le développement de l'**autonomie**, de l'**épanouissement** et de l'**excellence**.

« L'illettré du futur ne sera pas celui qui ne sait pas lire.
Ce sera celui qui ne sait pas comment apprendre ».

-Alvin Toffler



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration du Collège Shawinigan, je suis heureux de présenter le *Plan stratégique 2017-2020* à la ministre de l'Enseignement supérieur.

Riches de l'expérience de l'évaluation du *Plan stratégique 2011-2016*, le présent document annonce les orientations et les objectifs stratégiques qui précisent le but général vers lequel tend le Collège pour réaliser sa mission. Il s'agit d'un outil indispensable tant pour les administrateurs que pour le personnel et les étudiants du Collège puisqu'il nous offre les repères essentiels nous permettant de garder la réussite éducative au cœur de nos préoccupations.

L'exercice collectif auquel nous nous sommes livrés aura été l'occasion de réaffirmer l'adhésion de toute la communauté collégiale à la vision humaniste de l'éducation que notre établissement souhaite offrir.

En conclusion, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à souligner le dévouement exceptionnel de la communauté collégiale qui, jour après jour, œuvre à maintenir et à promouvoir la réputation d'excellence du Collège Shawinigan.

Jocelyn Millette
Président du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes fiers de vous présenter le *Plan stratégique 2017-2020* du Collège Shawinigan. Ce plan, né de la concertation des enseignants, des professionnels, des employés de soutien, de l'équipe de direction et des étudiants du Collège, témoigne de notre volonté à accomplir notre mission avec énergie et détermination. Il permettra notamment la poursuite des efforts de toute la communauté collégiale qui convergent vers l'objectif ultime, soit la réussite de nos étudiants.

Plus qu'une simple démarche, cet exercice nous fait prendre conscience du rôle déterminant qu'occupe le Collège dans le développement de la communauté. Non seulement témoigne-t-il de la qualité supérieure de l'offre de services de notre établissement d'enseignement, mais il confirme également l'importance du Collège, qui est devenu un incontournable dans le développement régional. Le plan stratégique permettra au Collège de consolider sa place au sein des chefs de file de la Mauricie. D'ailleurs, le Collège entend poursuivre la réalisation de projets majeurs favorisant son développement et son rayonnement sur les plans régional, national et international.

En terminant, je veux souligner l'engagement remarquable du personnel du Collège dans l'aboutissement de ce projet. Son implication a permis de personnaliser ce plan et d'en faire un outil où chacun peut se reconnaître. C'est d'ailleurs avec une grande fierté que je favoriserai, grâce à la collaboration et à la complicité de tous les membres de la communauté collégiale, la mise en œuvre de ce plan stratégique.

Guy Dumais
Directeur général

ORIENTATION 1

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR VOLONTÉ DE S'ENGAGER, DE PERSÉVÉRER ET DE RÉUSSIR DANS LEUR PROJET D'ÉTUDES

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
1.1 S'assurer d'une appropriation collective des facteurs en jeu dans la persévérance et la réussite de nos étudiants.	Actions favorisant la réflexion et la discussion sur les facteurs en jeu dans la persévérance et la réussite de nos étudiants.	Instaurer une journée pédagogique traitant spécifiquement du sujet pour la durée du plan stratégique.
		Mettre en place trois actions variées par année.
1.2 Soutenir les étudiants dans leur transition aux études collégiales.	Taux de réussite des cours de 1 ^{re} session.	Maintenir le taux de réussite global du Collège à au moins 85 % pour les cours de première session.
	Taux de réinscription dans le même programme en 2 ^e et 3 ^e session (en excluant les étudiants du cheminement Tremplin-DEC).	Maintenir le taux de réinscription global du Collège dans le même programme en 2 ^e session à au moins 80 %.
		Augmenter le taux de réinscription global du Collège dans le même programme en 3 ^e session à au moins 70 %.
	Taux de réinscription au Collège Shawinigan (tout programme, même collège) en 2 ^e et 3 ^e session.	Maintenir le taux de réinscription global du Collège en 2 ^e session à au moins 90 %.
	Actions pour soutenir la transition dans les programmes et les services.	Maintenir le taux de réinscription global du Collège en 3 ^e session à au moins 76 %.
		Inscrire des actions au plan de travail dans tous les programmes et services.
1.3 Développer nos mesures d'aide actuelles ou futures en fonction des particularités des étudiants.	Perception des étudiants à l'égard des actions favorisant la transition aux études collégiales.	Tracer le portrait annuel de la satisfaction des étudiants à l'égard des actions mises en œuvre pour favoriser la transition (accueil, intégration, mesures d'aide, méthodes de travail intellectuelles (MTI)...).
	Portrait des caractéristiques des étudiants.	Développer un outil de sondage des étudiants.
	Taux de réussite global des cours.	Maintenir le taux de réussite global du Collège des cours à au moins 86 %.
	Taux de réussite de l'Épreuve uniforme de français (EUF).	Maintenir le taux de réussite à l'EUF supérieur à la moyenne du réseau.
	Suivi des mesures d'aide à l'aide des indicateurs.	Identifier des indicateurs d'évaluation des mesures institutionnelles.
		Faire le bilan annuel.
	Perception des étudiants à l'égard des mesures d'aide et de soutien.	S'assurer d'une perception positive des étudiants.
1.4 Favoriser l'engagement étudiant.	Nombre d'activités de sensibilisation sur la pédagogie universelle.	Mettre en place trois actions pour la durée du plan stratégique.
	Actions concertées pour soutenir les étudiants en contrat de réussite.	Dresser un portrait des caractéristiques des étudiants en contrat de réussite.
		Mettre en œuvre des actions concertées en lien avec le portrait des étudiants en contrat de réussite.
	Perception de la communauté sur les besoins et l'offre de service du Service des affaires étudiantes.	Tracer le portrait des besoins.
	Pourcentage des étudiants qui participent à des activités culturelles, sociales ou sportives ou qui s'engagent dans les comités et instances.	Déterminer des orientations définies pour l'offre 2017-2020.
		Obtenir un taux égal ou supérieur à 15 % de la population étudiante.
	Satisfaction des étudiants qui participent aux activités organisées.	Mettre en œuvre un mécanisme d'évaluation de la satisfaction des étudiants pour chaque projet ou activité.
	Activités d'apprentissage en collaboration avec la communauté.	Consigner les activités dans le bilan annuel de tous les départements.
	Nombre d'actions pour stimuler les stratégies pédagogiques favorisant la motivation et l'engagement.	Mettre en œuvre trois actions du SADP pour la durée du plan stratégique.
	Actions identifiées en vue de développer l'esprit d'entreprendre.	Mettre en œuvre le plan d'action.

ORIENTATION 2

DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES, ADAPTER LES PROGRAMMES EXISTANTS ET MAINTENIR LA QUALITÉ DES PROGRAMMES OFFERTS

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
2.1 Élargir la carte des programmes du Collège en fonction des besoins du marché du travail.	Nombre de demandes au Ministère de nouveaux programmes.	Faire au moins une demande pour la durée du plan stratégique.
	Développer des projets de formation continue d'envergure nationale ou internationale.	Développer au moins un projet pour la durée du plan stratégique.
2.2 Assurer l'amélioration continue des programmes.	Mise en œuvre d'un processus d'évaluation continue des programmes.	Respecter le calendrier des opérations de la PGPGF.
		Prise en charge des rôles et responsabilités par tous les intervenants.
2.3 Favoriser l'intégration pédagogique des technologies dans les programmes.	Actions concertées afin de favoriser l'intégration des TIC.	Élaborer le Plan d'action.
	Nombre d'activités de développement pour les enseignants.	Offrir quatre activités de formation par année.
		Offrir deux activités de partage d'expertise par année.
	Profil TIC de l'étudiant implanté.	Implanter le Profil TIC dans les quatre programmes branchés.
	Perception au regard des activités d'apprentissages intégrant les TIC en classe.	Intégrer des questions relativement à ce sujet à la collecte de données des étudiants et des enseignants.

ORIENTATION 3

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
3.1 Développer la recherche technologique, pédagogique et disciplinaire.	Valeur en équivalent temps complet (ETC) du personnel du Collège impliqué dans le soutien ou la réalisation d'activités de recherche de toute nature (personnel enseignant et techniciens).	Maintenir au moins deux ETC par année en recherche.
	Nombre de personnes du Collège impliquées dans le soutien ou la réalisation d'activités de recherche de toute nature (personnel enseignant et techniciens).	Maintenir la répartition annuelle des ETC sur au moins quatre personnes différentes.
	Nombre de mesures d'aide et incitatives pour la réalisation d'activités de recherche.	Maintenir les mesures d'aide et incitatives.
	Nombre de projets de recherche réalisés au Collège et au CNETE.	Collège : Réaliser au moins un projet de recherche pour la période. CNETE : Maintenir au moins 40 projets de recherche par année.
	Valeur globale des subventions obtenues par le Collège et le CNETE.	Maintenir la valeur des subventions obtenues.
3.2 Utiliser la recherche comme moteur de développement collectif.	Nombre d'entreprises et/ou organismes en collaboration avec le Collège et avec le CNETE dans le cadre de la réalisation de projets de recherche.	Collège : Au moins deux par année. CNETE : Au moins 70 par année.
	Nombre d'étudiants du Collège réalisant un stage en recherche au CNETE, au Collège ou autres.	Au moins 10 par année.
	Valeur globale des investissements privés en recherche au CNETE.	Croître de 10 % par année.
	Nombre d'activités de formation/communication permettant une appropriation de résultats de recherche (pédagogique / disciplinaire / technologique).	Collège : Au moins trois par année. CNETE : Au moins quatre par année pour permettre à la communauté collégiale de s'approprier les résultats de recherche du CNETE.
3.3 Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique du CNETE.	Nombre de personnes du Collège impliquées dans le soutien administratif de la recherche au CNETE (professionnel et administration).	Maintenir les effectifs du Collège impliqués dans le soutien administratif au CNETE.
	Nombre de comités du Collège auxquels les intervenants du CNETE ont collaboré.	Au moins quatre par année.

ORIENTATION 4

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT CONTINU D'UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE, PERFORMANT ET DE QUALITÉ

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
4.1 Répondre au défi du recrutement et de rétention du personnel.	Satisfaction du personnel quant aux mesures d'accueil et d'intégration au Collège. Liste des motifs des départs volontaires.	Valider à chaque année la satisfaction du personnel embauché 6 mois après l'entrée en fonction. Dresser et analyser à chaque année la liste des motifs des départs volontaires du personnel.
4.2 Développer les compétences du personnel.	Un nouveau processus de gestion de la contribution pour les personnels cadre et professionnel. Liste des activités de perfectionnement autres que celles décidées par le comité paritaire. La nature des demandes de perfectionnement.	Élaborer et mettre en œuvre un nouveau processus de gestion de la contribution. Offrir annuellement au personnel au moins trois activités collectives de perfectionnement. Dresser et analyser à chaque année la liste et la nature du perfectionnement effectué par corps d'emploi.
4.3 Offrir un environnement de vie actif, attractif, écoresponsable et sécuritaire.	Taux de satisfaction du personnel à l'égard de l'environnement du Collège (installation physique, climat de travail, environnement, etc.). Taux de participation des étudiants aux activités offertes. Taux de satisfaction des étudiants à l'égard des activités offertes. Plan annuel de recrutement des étudiants. Niveau de certification environnementale.	Obtenir un niveau élevé de satisfaction du personnel. Obtenir un taux de participation égal ou supérieur à 15 % de la population étudiante. Assurer le maintien et/ou la croissance du nombre d'étudiants satisfaits ou très satisfaits à l'égard des activités offertes. Mettre en œuvre le plan annuel de recrutement des étudiants. Maintenir la certification environnementale ENJEU de niveau Excellence.
4.4 Assurer le rayonnement du Collège.	Plan médias annuel. Liste des communiqués de presse.	Mettre en œuvre un plan médias annuel. Assurer la diffusion mensuelle moyenne de trois communiqués de presse.
4.5 Actualiser le réseau interne de communication.	Portrait de la situation (diagnostic). Plan de communication à l'interne.	Assurer, en 2017-2018, la réalisation du portrait de la situation. Déposer, à partir de 2018-2019, un plan annuel de communication à l'interne et en assurer la mise en œuvre.
4.6 Optimiser les processus de gestion.	Mise à jour des politiques et règlements du Collège. Efficacité des processus administratifs.	Respecter le calendrier du menu législatif. Obtenir un niveau élevé de satisfaction.
4.7 Assurer la fonctionnalité et l'accessibilité des infrastructures.	Liste des projets visant le maintien des actifs et l'amélioration des infrastructures.	Déterminer les projets à réaliser en fonction des priorités.

ORIENTATION 5

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE EN HARMONIE AVEC CELUI DE LA RÉGION

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
5.1 Maintenir l'implication du Collège au développement social, économique, culturel et sportif de la région.	Nombre d'activités régionales et de comités où le Collège est impliqué et qualité de l'implication. Perception de la communauté de Shawinigan sur l'implication du Collège.	Dresser la liste des activités réalisées par les membres du personnel et qui ont un impact positif pour le Collège. Obtenir un niveau élevé de satisfaction.
5.2 Arrimer l'offre de service de la formation continue avec les besoins de la région.	Nombre de nouveaux projets.	Mettre en œuvre au moins un nouveau projet par année.

LA RÉUSSITE

ORIENTATION 1 : ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR VOLONTÉ DE S'ENGAGER, DE PERSÉVÉRER ET DE RÉUSSIR DANS LEUR PROJET D'ÉTUDES

L'ACTUALISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

ORIENTATION 2 : DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICES, ADAPTER LES PROGRAMMES EXISTANTS ET MAINTENIR LA QUALITÉ DES PROGRAMMES OFFERTS

ORIENTATION 3 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICACE

ORIENTATION 4 : ASSURER LE DÉVELOPPEMENT CONTINU D'UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE, PERFORMANT ET DE QUALITÉ

L'ENGAGEMENT DU COLLÈGE DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

ORIENTATION 5 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE EN HARMONIE AVEC CELUI DE LA RÉGION



DU SAVOIR ET DES GENS

2263, avenue du Collège, C.P. 610
Shawinigan (Québec) G9N 6V8

Téléphone : 819 539-6401
Télécopieur : 819 539-8819

collegeshawinigan.ca
facebook.com/collegeshawinigan

